

Nicole Reger-Beau

Ensemble, on atteint ses objectifs

Le bénévolat constitue un des fondements de notre société civile. L'engagement bénévole complémentaire est non concurrentiel au travail rémunéré, mais il contribue à répondre aux principaux enjeux de la société, instaurer un monde juste et solidaire. Le bénévolat exercé dans le cadre des associations peut faciliter l'intégration de jeunes, de non-Luxembourgeois, de personnes qui ont pris leur retraite anticipée, et les réintégrer dans la vie sociale. Cette forme de citoyenneté active se fonde sur une politique de développement du capital humain et est à même de remplir un rôle prospectif et innovateur.

Définition du bénévolat

L'Année internationale du volontariat 2001 a permis de lancer des initiatives précieuses de sensibilisation et de promotion du bénévolat, entre autres la création de l'Agence du bénévolat en 2003.

Une charte qui reprend la définition, le rôle, les principes fondamentaux, un guide pratique et une vision du bénévolat a été approuvée par le bureau exécutif et le comité d'organisation luxembourgeois de l'Année internationale du bénévolat. Rappelons la définition du bénévolat :

Le **bénévole** est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté.

Le **bénévolat** est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale.

Le bénévolat a de multiples facettes. Il est source d'épanouissement pour ceux qui le pratiquent. Il est révélateur des besoins de la société et va à la rencontre de besoins non encore satisfaits. Les bénévoles contribuent au développement

de la société civile. Il y a presque autant de raisons de faire du bénévolat qu'il y a de bénévoles.

Le fonctionnement, l'administration, les activités d'une association reposent souvent sur l'engagement de bénévoles qui y investissent leur temps et leur

Il y a presque autant de raisons de faire du bénévolat qu'il y a de bénévoles.

énergie. Il est important qu'au-delà de son adhésion aux objectifs de l'association, le bénévole puisse trouver d'autres satisfactions, notamment la possibilité d'agir, de prendre des responsabilités, de rencontrer des personnes, de s'exprimer, de confronter ses idées, d'apprendre. Il est donc primordial de savoir placer correctement un bénévole et de lui donner la tâche qui lui convient. Ceci est extrêmement profitable, aussi bien pour le groupe que pour le bénévole.

Idéalement, le bénévole a le sentiment que le temps et l'énergie qu'il consacre à l'organisation profitent à cette dernière, tout en lui permettant de vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel. Dans ce cas, l'activité représente un gain pour tous les deux.

La demande de la mise sur pied d'une structure d'accueil pour le bénévolat a été exprimée par différentes associations. En juin 2003, l'Agence du bénévolat a ouvert ses portes.

Présentation de l'Agence du bénévolat

L'Agence du bénévolat, créée et gérée par l'Association du bénévolat Luxembourg¹, a notamment pour mission :

- » d'accueillir, d'informer, d'orienter des bénévoles de tout âge et de toutes nationalités ;
- » de servir d'interface entre des bénévoles et des associations travaillant avec des bénévoles ;
- » de soutenir les associations encadrant des bénévoles en tant que facilitateur, en leur offrant par exemple une plateforme d'échange et de formation (centre de compétences) ;
- » d'informer et de sensibiliser le public afin de créer au sein de la société civile des conditions favorables au bénévolat (centre de ressources).

Nicole Reger-Beau est la responsable de l'Agence du bénévolat.

1) Accueil, information, orientation des bénévoles de tout âge et de toutes nationalités

L'équipe dynamique de l'Agence du bénévolat, composée d'une vingtaine de bénévoles et de deux salariés mi-temps, recrute de nouveaux bénévoles pour le compte d'organisations, tous secteurs confondus (secteur social, des secours, de la culture, du sport, de l'environnement, de la jeunesse, du troisième âge...). Des entretiens d'orientation se font au siège même de l'association. A partir d'octobre 2007, une antenne de l'agence ouvrira à Diekirch.

Actuellement, l'Agence du bénévolat dispose d'environ 300 demandes de bénévolat. Elles peuvent être consultées dans ses locaux et à partir de décembre 2007, aussi par Internet sur le portail du bénévolat www.benevolat.lu.

Bourse du bénévolat

Tous les ans, l'Agence du bénévolat organise différents événements, notamment une Bourse du bénévolat. Par cet événement, elle peut montrer la variété des offres de bénévolat au Luxembourg et sensibiliser les personnes susceptibles de s'engager dans le milieu associatif. Les responsables de l'encadrement de bénévoles d'associations de tous secteurs confondus sont présents et informent sur place les personnes à la recherche d'une activité bénévole. La 2^e Bourse du bénévolat a été organisée le mardi 18 septembre 2007 de 14 à 22 heures à la Rotonde II à Bonnevoie.

Le bénévolat des retraités

Tout au long de leur carrière professionnelle, les futurs retraités ont acquis des compétences et une expérience enrichissante dont ils pourraient faire bénéficier la société civile. L'Agence du bénévolat leur propose de s'investir dans des actions de bénévolat en contactant leurs entreprises respectives pour qu'elle soit mise en contact avec les futurs pré-retraités ou retraités.

Le bénévolat des jeunes

Actuellement, le ministère de la Famille et de l'Intégration prépare une campagne pour la promotion des différentes formes du bénévolat des jeunes. La campagne comprendra une brochure visant les jeunes bénévoles potentiels et les organisations travaillant avec les jeunes volontaires. Un clip vidéo avec des té-



(© brokenarts)

moignages de jeunes bénévoles et des impressions de leur engagement accompagnent cette publication. Une action complémentaire sous forme de SMS *dispatching* permettra d'assurer l'inter-

Une fois les personnes à la recherche d'une activité bénévole contactées, il s'agit de bien orienter la/les personne/s qui pourraient convenir à l'association.

activité de cette campagne. Le lancement se fera à la Bourse du bénévolat. Des jeunes désireux de s'engager s'adresseront entre autres à l'Agence du bénévolat pour trouver le genre de bénévolat qui leur convient.

Le bénévolat d'entreprise

Nombreux sont les salariés qui désiraient pouvoir s'investir de manière citoyenne, mais qui sont trop accaparés par leur vie professionnelle. Certaines entreprises ont trouvé une réponse à ces préoccupations en intégrant le bénévolat dans leur gestion des ressources humaines. Le volontariat d'entreprise est un concept issu du monde anglo-saxon qui s'inscrit dans le contexte de la responsabilité sociale des entreprises. L'Agence du bénévolat est régulièrement

contactée par des entreprises désirant donner une opportunité à ceux qui souhaitent aider les associations sans but lucratif.

2) Servir d'interface entre des bénévoles et des associations travaillant avec des bénévoles et les soutenir en leur offrant des plateformes d'échange et de formation

Une fois les personnes à la recherche d'une activité bénévole contactées, il s'agit de bien orienter la/les personne/s qui pourraient convenir à l'association. En effet, savoir placer correctement un bénévole profite aussi bien à l'association qu'au bénévole.

Normalement, un premier contact entre la personne à la recherche d'une activité bénévole et le/la responsable de l'encadrement de bénévoles de l'association choisie se fait par téléphone. C'est la possibilité d'échanger les premières informations et d'envoyer à la personne intéressée une brochure informative. Un rendez-vous pour un premier entretien est pris à ce moment.

Sur demande, nous informons et formons les associations encadrant des bénévoles sur les points à observer lors du premier entretien et l'encadrement de bénévoles en général. En effet, ce dernier est indispensable pour atteindre l'objectif de l'intégration du bénévole dans la structure d'une association. Le

travail d'encadrement exige un savoir-faire et un savoir-être indéniable de la part de l'équipe de coordination composée de salariés ou de responsables d'associations bénévoles. Le bénévole devrait être encouragé à profiter de ses activités au sein de l'association pour s'améliorer, apprendre et se réaliser soi-même. Les marques de reconnaissance et d'encouragement sont essentielles à la motivation et au maintien d'une participation active de toute personne qui œuvre au sein d'une association sans but lucratif.

D'autres services et formations sont organisés régulièrement, notamment

- le service Informations juridiques

L'Agence du bénévolat propose aux petites et moyennes associations un service d'information juridique gratuit les vendredis de 14 à 15 heures sur rendez-vous. Il s'agit de conseils donnés aux responsables d'associations (changement

de statuts, demande d'agrément, demande d'utilité publique...)

- le service Médiation

Dans le cadre du bénévolat, la médiation vise l'intervention d'autres médiateurs pour :

- » offrir un lieu d'écoute aux personnes actives dans les associations confrontées à des tensions ou conflits au sein même de l'association ou bien dans les relations avec d'autres acteurs de la vie associative ;
- » guider les personnes concernées dans leur recherche de solutions ;
- » aider à (r)établir la communication entre des personnes en conflit (salariés et bénévoles, membres du conseil d'administration...);
- » aider et guider dans la création de nouveaux liens.

- le service Consultations pour responsables de l'encadrement de bénévoles

L'Agence du bénévolat propose un service de consultation aux responsables de l'encadrement de bénévoles dans les associations.

Un expert en psychologie aidera les concernés à aborder des problèmes tels que les difficultés de coopération entre bénévoles et salariés, des conflits entre bénévoles ou entre bénévoles et la hiérarchie...

- le service Consultations pour bénévoles

Le service Consultations pour bénévoles est un service gratuit offert sur rendez-vous aux bénévoles n'ayant pas l'occasion d'exprimer leurs problèmes individuels résultant de leur engagement bénévole. Il a pour but d'éclaircir une situation qui pose problème aux bénévoles demandeurs. Exemples : difficultés rencontrées dans leurs tâches de bénévole, tensions/conflits entre bénévoles, bénévoles et salariés, membres du conseil d'administration, membres de l'association et membres du conseil d'administration...

- le service Plateforme de blogs et de dons en ligne

En collaboration avec l'Agence du bénévolat, une association composée de jeunes cadres, Les amis du web, propose aux associations le moyen et l'encadrement pour exploiter un espace propre sur Internet afin de répondre aux besoins d'échanges dynamiques avec différents interlocuteurs du milieu associatif. L'action Les amis du web s'inscrit dans la volonté d'aider activement les associations et fondations du Grand-Duché de Luxembourg et de la Grande Région à mieux exploiter Internet pour initier et développer des réseaux de donateurs et de bénévoles. Les associations participantes pourront bénéficier des structures Internet des Amis du web sans avoir de compétence informatique particulière. Le don en ligne sera l'une des principales applications au bénéfice des associations participantes. Les donateurs pourront ainsi effectuer des paiements sécurisés avec leur carte de crédit.

- le service Envoi de courrier en masse

Des bénévoles de l'Agence du bénévolat peuvent effectuer les envois de courrier en masse des associations, à condition qu'ils soient informés au moins 15 jours

Dans le cadre de la Journée internationale du bénévolat, l'Agence du bénévolat organise, en collaboration avec le Cercle des ONG-D, la conférence-débat

Encadrer et motiver les bénévoles et les salariés, pièges à éviter – leçons à tirer

le vendredi 30 novembre 2007, de 19 à 21 heures, à la Chambre de commerce.

Cette conférence-débat s'adresse principalement aux dirigeants d'associations sans but lucratif et d'institutions du secteur non marchand, et est ouverte à toute personne intéressée.

Les objectifs de cette conférence-débat sont :

- comprendre l'utilité et l'importance du système de gestion des ressources humaines, plus particulièrement du suivi des membres du personnel (salariés et bénévoles) dans les associations sans but lucratif ;
- découvrir les outils et méthodes de suivi de personnel qui sont actuellement appliqués dans des organisations ;
- débattre ensemble du sujet.

En complément à cette conférence-débat, le Cercle des ONG-D, en collaboration avec l'Agence du bénévolat, invite les associations du secteur sociopolitique à la formation « Encadrer et motiver les bénévoles et les salariés, pièges à éviter – outils pour réussir », et ceci le samedi 1^{er} décembre 2007 à la Chambre de commerce.

Pour des renseignements supplémentaires :

Agence du bénévolat

103, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Tél. : 26 12 10-1, e-mail : agence.benevolat@pt.lu

à l'avance, ceci afin de pouvoir recruter une équipe de bénévoles.

3) Information et sensibilisation du public afin de créer au sein de la société civile des conditions favorables au bénévolat

Le gouvernement, les entreprises et les associations sans but lucratif doivent travailler ensemble pour créer une société favorable au bénévolat. Le bénévolat est un moyen d'intégration sociale. Il contribue à la cohésion de la société, créant des liens basés sur la confiance et la solidarité. et donc du « capital social ». Le bénévolat est un moyen par lequel des personnes, indépendamment de leur nationalité, leur religion, leur situation socioéconomique et leur âge, contribuent à un changement positif dans nos sociétés. Grâce au bénévolat, les gens acquièrent et exercent leurs compétences en matière de direction, de communication et d'organisation. Ils étendent leur réseau social et se dirigent souvent ensuite vers des emplois rémunérés. Le bénévolat procure des opportunités d'apprentissage informel, c'est ainsi un instrument essentiel dans la stratégie de formation tout au long de la vie. Le bénévolat et la création de partenariats innovants entre les entreprises, les autorités publiques et les centres de bénévolat sont un moyen de développer les politiques sur la responsabilité sociale des entreprises. Le bénévolat aide à trouver des solutions aux problèmes sociétaux. Les bénévoles contribuent à l'accroissement de la quantité et à l'amélioration de la qualité des services ainsi qu'à la création et au développement de nouveaux services. Le bénévolat contribue ainsi à la création de nouveaux emplois.

Beaucoup de travail reste donc à faire pour renforcer la base du bénévolat à tous les niveaux : local, national et européen.

Conclusion

La motivation et les besoins des bénévoles ont beaucoup changé au fil du temps. Le bénévolat était jadis réservé à une population aisée, qui consacrait son temps libre aux dépourvus dans un esprit de charité ; les bénévoles d'aujourd'hui ont par contre des motivations différentes. Beaucoup d'entre eux œuvrent dans une structure comme salarié avec pas mal de temps libre ou ce sont des retraités

avec une expérience de la vie plus longue. Reste une troisième catégorie : les jeunes qui n'ont pas encore trouvé leur voie sur le marché du travail, ou des chômeurs en quête d'un emploi. Toutes ces personnes ne sont plus seulement donneurs, mais elles veulent profiter de leur situation de bénévole pour acquérir de nouvelles compétences et des qualifications. Ces bénévoles veulent avoir la liberté de rechercher des projets précis laissant une marge importante à la créativité, avec le droit de faire des expériences dans différents domaines. Les employeurs attachent de plus en plus d'importance aux compétences sociales, à la prise de responsabilité et à l'esprit

d'équipe de leurs collaboratrices et collaborateurs. S'engager, être solidaire, entreprendre des projets citoyens sont des valeurs importantes. La reconnaissance, la facilitation et la promotion du bénévolat et du travail en réseau sont essentielles. C'est la raison pour laquelle une infrastructure de bénévolat efficace nécessite un appui de la part de tous les acteurs de la société civile.

¹ Action catholique des femmes du Luxembourg, Amiperas, Comité olympique et sportif luxembourgeois, Confédération Caritas, Croix-Rouge luxembourgeoise, Fédération nationale des corps des sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg, Foyer de la femme, Groupement des associations et fédérations scouts-guides du Luxembourg, Ligue luxembourgeoise du coin de terre et du foyer, Union Grand-Duc Adolphe



die luxemburgische Elternzeitschrift
herausgegeben von *Initiativ Liewensufank a.s.b.l.*

Artikel zu

- ✓ Schwangerschaft, Geburt, Stillen, Babys und Kleinkinder, Familie und Leben

sowie

- ✓ Buchbesprechungen, Neues aus der Wissenschaft, Kleinanzeigen, ...

erhältlich

- ✓ am Kiosk
- ✓ als Abo (10€ überweisen auf CCP LU47 1111 0484 6562 0000 mit dem Vermerk "abo")
- ✓ für Mitglieder der Initiativ Liewensufank ist das baby info im Mitgliederbeitrag inbegriffen

www.liewensufank.lu ☎ 36 05 98 / 📠 36 61 34
info@liewensufank.lu